

Strasbourg, le 22 septembre 2022

## Sécurisation du passage à niveau N°22 à Thann : engagement de la concertation le 26 septembre

**La Collectivité européenne d'Alsace et ses partenaires lancent la concertation publique portant sur la sécurisation du passage à niveau N°22 (PN22) à Thann qui se tiendra du lundi 26 septembre au lundi 31 octobre 2022.**

Ce passage à niveau, facteur important de congestion et de ralentissements, se situe au croisement de la voie ferrée et de la RD1066 reliant les Vosges et la Vallée de la Thur à Mulhouse, et plus globalement, à la Plaine d'Alsace. Ces deux infrastructures drainent d'importants trafics journaliers, de l'ordre de 76 trains sur une seule voie, et 16 000 véhicules. Des bouchons importants se forment donc dès qu'un train se présente puisqu'il provoque la fermeture temporaire de la RD1066, axe routier majeur Nord/Sud à Thann. Le temps d'attente au PN22 est de l'ordre de 12 minutes par heure en moyenne pour les usagers.



*Plan de situation.*



*Le PN22 à Thann.*

Par ailleurs, inscrit au programme de sécurisation national défini par l'Etat, le PN22 est classé parmi les dix passages à niveau les plus dangereux en France.

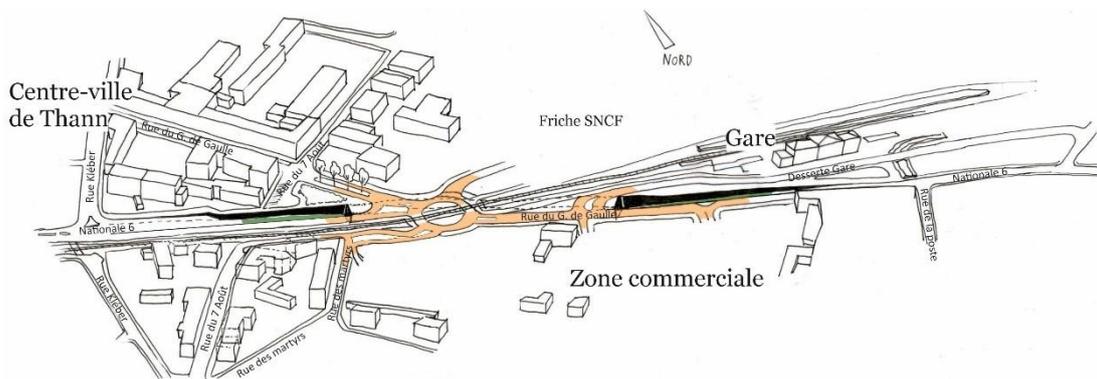
C'est pourquoi la Collectivité européenne d'Alsace et les partenaires associés – la Préfecture du Haut-Rhin, la Commune de Thann, la Communauté de communes de Thann-Cernay, la Région Grand Est et la SNCF - sollicitent l'avis de la population, des riverains, usagers et autres acteurs du territoire concernant les enjeux et les objectifs identifiés, et bien évidemment, pour les deux variantes d'aménagement suggérées.

## 2 projets en lice

L'hypothèse d'un contournement routier en secteur de montagne a été repoussée par des études antérieures compte tenu du coût exorbitant, de plus de 200 M€ incluant la création de plusieurs tunnels, et des impacts environnementaux.

A l'issue des études d'opportunité menées en 2020, deux projets restent en course en passage inférieur, ce qui permettrait d'améliorer nettement la fluidité du trafic local.

La première variante, estimée à 40 M€, prévoit une dénivellation du passage à niveau en place sur 130 mètres de long. Elle permettrait de supprimer les passages à niveau N°24 et 25 et modifierait le passage à niveau n° 22 qui ne serait dédié qu'aux échanges entre le Nord et le Sud de Thann.



*Variante passage inférieur sur place.*

La seconde variante, estimée à 60 M€, passerait sous la gare SNCF de Thann sur une longueur de 170 mètres et pourrait ainsi permettre une amélioration de son fonctionnement. Cependant, dans cette option, les PN 24 et 25 ne seraient pas supprimés et le PN 22 ne serait dédié qu'au passage de convois exceptionnels.



## **De multiples possibilités de s'exprimer**

De nombreuses possibilités sont offertes par la CeA à la population, aux riverains, aux usagers et autres acteurs du territoire afin de s'exprimer librement sur l'aménagement du PN22 :

- Inscrire sa contribution sur les registres de concertation mis à disposition du lundi 26 septembre au lundi 31 octobre en Mairie de Thann et au siège de la Communauté de communes de Thann-Cernay ;
- Adresser un courrier à l'adresse suivante : Sécurisation PN22, Collectivité européenne d'Alsace, Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilités, Place du Quartier-Blanc, 67964 STRASBOURG Cedex 9 ;
- Transmettre un courriel à l'adresse [securisationpn22@alsace.eu](mailto:securisationpn22@alsace.eu) ;
- Participer à la réunion publique du jeudi 6 octobre à la salle du Relais culturel, 51 rue Kléber à Thann.

Un bilan de la concertation sera rendu public et servira de base au choix du projet retenu.

A noter : les informations sur la concertation demeurent disponibles sur le site [alsace.eu](http://alsace.eu).

### **Contact presse :**

Sylvie MERTZ - Responsable du service presse  
Collectivité européenne d'Alsace  
Tél : 06 87 20 94 11  
[sylvie.mertz@alsace.eu](mailto:sylvie.mertz@alsace.eu)